

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et chers Collègues, je déclare ouverte la CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS.

*

*

*

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et chers Collègues, je vais vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 232, en date du 10 juillet 1980, relatif à la passation d'un marché avec Monsieur Blondeau, agissant au nom et pour le compte de l'entreprise Isauffer, pour la réalisation des travaux de ferronnerie sur le complexe sportif du Stade de l'Est. Montant de la dépense : 247 119,92 F (DEUX CENT QUARANTE SEPT MILLE CENT DIX NEUF FRANCS ET QUATRE VINGT DOUZE CENTIMES).

ARRETE N° 234, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R. pour l'alimentation en eau potable de différents secteurs de Saint-Denis. Montant : 700 000,00 F (SEPT CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 235, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R. pour l'aménagement de divers chemins. Montant : 2 500 000,00 F (DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 236, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la construction de trottoirs dans les écarts. Montant : 2 000 000,00 F (DEUX MILLIONS DE FRANCS).

ARRETE N° 237, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre diverses extensions en électrification rurale. Montant : 127 500,00 F (CENT VINGT SEPT MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE n° 238, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la modernisation du Chemin Montauban. Montant : 1 000 000,00 F (UN MILLION DE FRANCS).

ARRETE N° 239, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R. destiné à financer l'électrification rurale (extensions diverses). Montant : 139 500,00 F (CENT TRENTE NEUF MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N° 240, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse d'Epargne de la Réunion, destiné à financer la construction d'écoles diverses. Montant : 5 284 000,000 F (CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE FRANCS).

ARRETE N° 241, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse d'Epargne de la Réunion, relatif aux travaux du complexe de dépollution (4ème tranche).
Montant : 1 100 000,00 F (UN MILLION CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 242, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse d'Epargne de la Réunion, relatif aux travaux d'amélioration des réseaux (programme 1980).
Montant : 2 000 000,00 F (DEUX MILLIONS DE FRANCS).

ARRETE N° 243, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse d'Epargne de la Réunion, relatif aux travaux d'alimentation en eau de la Z.A.C. de Moufia.
Montant : 162 000,00 F (CENT SOIXANTE DEUX MILLE FRANCS).

ARRETE N° 244, en date du 17 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R., destiné à l'acquisition de cinq bennes tasseuses pour la collecte des ordures ménagères.
Montant : 1 200 000,00 F (UN MILLION DEUX CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 246, en date du 18 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter par la C.A.E.C.L. pour la Ville de Saint-Denis, destiné à financer les travaux de voirie 1980. Montant :
2 400 000,00 F (DEUX MILLIONS QUATRE CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 247, en date du 18 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter par la C.A.E.C.L. pour la Ville de Saint-Denis destiné à financer les travaux de l'Hôtel de Ville. Montant :
2 000 000,00 F (DEUX MILLIONS DE FRANCS).

ARRETE N° 248, en date du 18 juillet 1980, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Société Renault-Réunion pour l'acquisition d'un camion Saviem JP 13 à benne bascule. Montant : 153 964,00 F (CENT CINQUANTE TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUATRE FRANCS).

ARRETE N° 250, en date du 22 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts ou de l'une des Caisse dont elle a la gestion, pour la construction du Boulevard Lancastel. Montant : 874 000,00 F (HUIT CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE FRANCS).

ARRETE N° 251, en date du 22 juillet 1980, pour la passation d'un marché d'études pour la réalisation de 65 logements très sociaux dans "Les Hauts de Moufia" 1ère tranche. Montant de la dépense : 225 954 F. T.T.C. (DEUX CENT VINGT CINQ MILLE NEUF CENT CINQUANTE QUATRE FRANCS).

ARRETE N° 252, en date du 22 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la C.A.E.C.L. destiné à financer les travaux du Boulevard Lancastel. Montant : 4 000 000,00 F (QUATRE MILLIONS DE FRANCS).

ARRETE N° 253, en date du 22 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts ou de l'une des Caisse dont elle a la gestion, pour permettre la réfection de l'ancien Hôtel de Ville. Montant : 300 000,00 F (TROIS CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 254, en date du 22 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts ou de l'une des caisses dont elle a la gestion, pour les travaux d'habitat social (programme 1980). Montant : 6 700 000,00 F (SIX MILLIONS SEPT CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 255, en date du 22 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts ou de l'une des caisses dont elle a la gestion, destiné à financer les travaux d'aménagement du Front de Mer (1ère tranche). Montant : 960 000,00 F (NEUF CENT SOIXANTE MILLE FRANCS).

ARRETE N° 256, en date du 22 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts ou de l'une des caisses dont elle a la gestion, pour permettre la mise en place du Plan de Circulation de la Ville (1ère tranche). Montant : 854 000,00 F (HUIT CENT CINQUANTE QUATRE MILLE FRANCS).

ARRETE N° 257, en date du 22 juillet 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec Madame CORRE André pour la location d'un immeuble communal sis à Moufia Saint-Denis (ex-Nirlo) à compter du 31 août 1980.

ARRETE N° 258, en date du 22 juillet 1980, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame Boucher Henri Théodore concernant un immeuble communal sis à Moufia (ex-Nirlo), à usage d'habitation. Montant : 50,00 F/mois (CINQUANTE FRANCS).

ARRETE N° 259, en date du 22 juillet 1980, relatif à la passation d'une convention entre la Commune de Saint-Denis et la SOREDISC, concernant un emplacement situé sur le terrain communal cadastré section BX n° 85 à la Montagne, lieu-dit Colorado, en vue de l'installation d'une antenne-relais. Montant : 50 F/an (CINQUANTE FRANCS).

ARRETE N° 260, en date du 22 juillet 1980, pour la passation d'un marché négocié avec la Société Flonic-Schlumberger à Besançon pour l'installation de parcmètres dans le Centre-Ville. Montant de la dépense : 254 143,00 F H.T. (DEUX CENT CINQUANTE QUATRE MILLE CENT QUARANTE TROIS FRANCS).

ARRETE N° 262, en date du 24 juillet 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse d'Epargne de la Réunion, relatif aux travaux d'amélioration des réseaux 1980, d'alimentation en eau de la ZAC de Moufia, du complexe de dépollution (4ème tranche) - d'écoles diverses. Montant : 9 400 000,00 F (NEUF MILLIONS QUATRE CENT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 267, en date du 29 juillet 1980, pour un avenant au contrat de service n° 76/007 concernant la location d'une machine : système KDU 7250, unité de diskette, entre la Commune de Saint-Denis et la compagnie CII-Honeywell Bull. Montant de la dépense : 21 994,50 F/an (VINGT ET UN MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE N° 268, en date du 29 juillet 1980, portant modification de l'arrêté n° 367 du 29 septembre 1977, instituant une régie de recettes pour droit de capture et de fourrière pour les chiens divaguant sur la voie publique.

ARRETE N° 271, en date du 31 juillet 1980, pour la passation d'un marché avec l'Electricité de France, pour la réalisation de travaux d'alimentation en énergie électrique des 57 logements très sociaux du Chaudron. Montant de la dépense : 244 101 F. TTC (DEUX CENT QUARANTE QUATRE MILLE CENT UN FRANCS).

ARRETE N° 283, en date du 4 août 1980, relatif à la passation d'une convention d'occupation privative du domaine public entre la Commune de Saint-Denis et Mme Ferrere, concernant le kiosque communal situé près de l'entrée du zoo du Chaudron. Montant : 500 F/mois (CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N° 284, en date du 4 août 1980, sollicitant le renouvellement pour une durée de deux ans de l'avance de 330 000 Francs consentie à la Commune par le F.N.A.F.U. pour l'acquisition de deux terrains situés dans la Z.A.D. du Centre-Ville.

ARRETE N° 291, en date du 6 août 1980, pour la passation d'un marché d'études avec la Société Immobilière du Département de la Réunion, pour l'étude et la surveillance des travaux d'aménagement du Chemin Iris Bègue/Amable Hoarau à Bellepierre. Montant : 26 145 F TTC (VINGT SIX MILLE CENT QUARANTE CINQ FRANCS)

ARRETE N° 292, en date du 7 août 1980, relatif à la résiliation du contrat passé avec Madame Duvergne Marie Annick pour la location d'un immeuble sis 149 SIDR Source à compter du 1er août 1980.

ARRETE N° 293, en date du 7 août 1980, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur Loi Min Wen et Mlle Lombard concernant les locaux situés au n° 149 SIDR la Source en vue de l'installation d'un cabinet de soins infirmiers. Montant du loyer : 136 F/mois (CENT TRENTE SIX FRANCS).

ARRETE N° 295, en date du 7 août 1980, relatif à la passation d'un marché d'études avec la SIDR pour la réalisation de 49 R+1 Logements Très Sociaux au Chaudron. Montant : 208 499,30 F TTC (DEUX CENT HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS ET TRENTE CENTIMES).

ARRETE N° 298, en date du 11 août 1980, portant modification d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement concernant l'étude et la surveillance des travaux de la Station d'Épuration des Eaux Usées de la Jamaïque .

ARRETE N° 299, en date du 11 août 1980, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement pour l'agrandissement et la rénovation de deux postes de refoulement d'eaux usées au Barachois et au Butor. Montant approximatif de l'opération : 694 953,00 F (SIX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE TROIS FRANCS).

ARRETE N° 300, en date du 11 août 1980, portant modification d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement pour l'étude et la surveillance des travaux du collecteur frontal gravitaire et refoulement.

ARRETE N° 301, en date du 11 août 1980, portant demande de concours pour une mission de maîtrise avec la Direction Départementale de l'Equipement.

ARRETE N° 302, en date du 11 août 1980, relatif à la passation d'un marché, pour la réalisation de trois kiosques au Chaudron, avec Monsieur GLOTAGATILDE Yves, artisan. Montant : 143 246,52 F TTC (CENT QUARANTE TROIS MILLE DEUX CENT QUARANTE SIX FRANCS ET CINQUANTE DEUX CENTIMES).

ARRETE N° 303, en date du 11 août 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales, pour financer l'acquisition de bus et les travaux d'éclairage public (3ème tranche). Montant : 3 000 000 F (TROIS MILLIONS DE FRANCS).

ARRETE N° 304, en date du 11 août 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts ou de l'une des caisses dont elle a la gestion, pour financer les travaux : du boulevard Lancastel, de l'ancien Hôtel de Ville, du Front de Mer, de l'habitat social, et du Plan de Circulation (prêt global n° 3). Montant : 10 117 000 F (DIX MILLIONS CENT DIX SEPT MILLE FRANCS).

ARRETE N° 358, en date du 13 août 1980, portant modification d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement, pour l'étude et la surveillance des travaux de l'usine de broyage des Ordures Ménagères de la Jamaïque.

ARRETE N° 361, en date du 13 août 1980, relatif au paiement d'honoraires à Maître Mayer, avocat : affaire Roger Meyer C/ Commune de Saint-Denis - Demande de sursis à exécution. Montant : 2 500 F (DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N° 377, en date du 20 août 1980, pour la passation d'un marché d'études avec la Société INCOM, pour la réalisation des travaux d'aménagement du Chemin Lebreton à la Bretagne. Montant : 29 021,00 F HT (VINGT NEUF MILLE VINGT ET UN FRANCS).

ARRETE N° 378, en date du 20 août 1980, pour la passation d'un marché d'études avec la Société INCOM, pour la réalisation des travaux d'aménagement du Chemin du Stade à Bois de Nèflés. Montant : 21 946,00 F HT (VINGT ET UN MILLE NEUF CENT QUARANTE SIX FRANCS).

ARRETE N° 379, en date du 20 août 1980, pour la passation d'un marché d'études avec la Société INCOM, pour la réalisation des travaux d'aménagement du Chemin Cojondé à St-François. Montant : 25 415,00 F HT (VINGT CINQ MILLE QUATRE CENT QUINZE FRANCS).

ARRETE N° 380, en date du 20 août 1980, pour la passation d'un marché d'études avec la Société INCOM, pour la réalisation des travaux d'aménagement du Chemin Hugot au Brûlé. Montant : 23 816,00 F HT (VINGT TROIS MILLE HUIT CENT SEIZE FRANCS).

ARRETE N° 384, en date du 21 août 1980, concernant l'indemnisation de Monsieur Ramaye Jean Pierre, propriétaire sur l'ex-terrain Collet à Moufia d'une maison en bois sous tôle. Montant : 12 700 F (DOUZE MILLE SEPT CENTS FRANCS).

ARRETE N° 385, en date du 21 août 1980, relatif à la passation d'un contrat avec M. Thiaw Wing Kai pour l'exploitation d'une buvette au Barachois. Montant du loyer à partir du 1er juillet 1980 : 2 000,00 F/Mois (DEUX MILLE FRANCS).

ARRETE N° 386, en date du 21 août 1980, relatif au renouvellement du contrat passé avec M. Chekouri pour l'exploitation d'une buvette au Barachois. Montant du loyer à compter du 1er juillet 1980 : 1 500,00 F/Mois (MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N° 391, en date du 22 août 1980, pour la passation d'un marché avec Monsieur Franck Virapin (S.D.F.M.T.) pour la réalisation d'un Bureau au Cimetière de l'Est. Montant : 96 707,00 F TTC (QUATRE VINGT SEIZE MILLE SEPT CENT SEPT FRANCS).

ARRETE N° 393, en date du 25 août 1980, relatif à la location d'une villa appartenant à M. Lenormand Yves, située 12 rue Poivre à Saint-Denis. Montant du loyer : 1 000 F (MILLE FRANCS).

ARRETE N° 398, en date du 27 août 1980, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Société Spie/Batignolles pour la fourniture de matériels et accessoires électriques. Montant : 178 917,00 F (CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE NEUF CENT DIX SEPT FRANCS).

ARRETE N° 407, en date du 9 septembre 1980, pour la passation d'un marché de travaux entre la Commune de Saint-Denis et la Spie/Batignolles, pour le remplacement de matériel usagé sur l'éclairage du terrain de Grands Jeux du Stade de l'Est à "Commune Prima" Montant : 159 824,01 F (CENT CINQUANTE NEUF MILLE HUIT CENT VINGT QUATRE FRANCS ET UN CENTIME).

ARRETE N° 409, en date du 11 septembre 1980, concernant un emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts ou de l'une des caisses dont elle a la gestion, pour permettre la réalisation des travaux d'amélioration des réseaux d'eau (programme 1979). Montant : 840 000 F (HUIT CENT QUARANTE MILLE FRANCS).

ARRETE N° 410, en date du 12 septembre 1980, relatif à l'indemnisation de Monsieur Richeville Jean Jacques, propriétaire sur un terrain communal à la Montagne, d'une maison en bois sous tôle. Montant : 3 000 F (TROIS MILLE FRANCS).

ARRETE N° 413, en date du 16 septembre 1980, relatif à la passation d'un contrat entre la Commune de Saint-Denis et La Créole, société opératrice, pour l'assurance contre l'incendie des bâtiments de la Ville. Montant de la prime à répartir entre les différentes sociétés : 162 321,50 F (CENT SOIXANTE DEUX MILLE TROIS CENT VINGT ET UN FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

*

*

*